



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de l'emploi, du travail, des solidarités
et de la protection des populations**

Dossier suivi par : Isabelle CHAULET
Service santé et protection animales et environnement
Tél : 05 19 76 12 69

ddetspp-spae@haute-vienne.gouv.fr

Limoges, le 14 novembre 2022

La directrice
à

Association Avicole des Monts d'Ambazac
Monsieur BRUN Frédéric
13 rue de Beauséjour
87240 AMBAZAC

Objet : Exposition avicole Ambazac du 25 au 27 novembre

Réf : spae 2202356

PJ : arrêté préfectoral

Références réglementaires :

- Arrêté ministériel du 16 mars 2016 relatif aux niveaux du risque épizootique en raison de l'infection de l'avifaune par un virus de l'influenza aviaire hautement pathogène et aux dispositifs associés de surveillance et de prévention chez les volailles et autres oiseaux captifs

- Arrêté ministériel du 29 septembre 2021 définissant les zones à risque de diffusion du virus de l'influenza aviaire

Monsieur,

Comme suite à votre demande d'organiser du 25 au 27 novembre 2022, l'exposition avicole sur la commune d'Ambazac, j'ai le regret de vous annoncer que mes services ne peuvent répondre favorablement à votre demande.

En effet, suite à une augmentation du nombre de foyers confirmés en élevage et de cas dans les basses-cours et dans la faune sauvage, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a pris la décision de relever le niveau de risque épizootique vis-à-vis de l'influenza aviaire de « modéré » à « élevé » sur le territoire métropolitain.

Le passage en niveau de risque « élevé » renforce l'arsenal de protection des élevages avicoles et généralise les mesures de prévention avec notamment l'interdiction des rassemblements d'oiseaux sur tout le territoire métropolitain.

Compte tenu du contexte à risque, aucune dérogation ne sera accordée y compris pour les oiseaux réputés élevés de manière systématique en volière, pour les rassemblements d'oiseaux à venir dans le département de la Haute-Vienne.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Par délégation,
La cheffe du service santé et protection animales
et environnement

Anne BEUREL